

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

5 mai - Journée internationale de la sage-femme
Être sage-femme : changer le monde, une famille à la fois

Montréal, le 5 mai 2014 — En cette Journée internationale de la sage-femme, l'Association canadienne des sages-femmes (ACSF) et la National Aboriginal Council of Midwives (NACM) aimeraient joindre leurs voix à celle de la Confédération internationale des sages-femmes (ICM) pour mettre en lumière la question de la santé maternelle et infantile dans le monde. Environ 290 000 femmes et plus de 3 millions de nourrissons meurent chaque année par suite de complications liées à la grossesse et à la naissance. Si chaque femme enceinte obtenait les soins d'une sage-femme bien formée et bénéficiant de ressources adéquates, la plupart de ces décès maternels et néonataux pourraient être évités.

Du 28 au 30 mai 2014, le Canada accueillera le Sommet mondial sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants (SMNE), qui a pour thème « Sauvons chaque femme, chaque enfant ». Invitée à prendre part à ce sommet, l'ACSF entend s'assurer que les soins vitaux apportés par les sages-femmes partout dans le monde apparaissent à l'ordre du jour de l'événement. Il est crucial que ce sommet se traduise non seulement par un soutien verbal, mais aussi par des actions directes et du financement concret afin d'accroître l'accès aux soins de santé appropriés pour les mères et leurs nouveau-nés, aux quatre coins de la planète. Sécuritaire et rentable, la pratique sage-femme peut sauver des millions de vies annuellement. Investir dans la pratique sage-femme peut contribuer à l'atteinte des 4^e et 5^e objectifs du Millénaire pour le développement, soit réduire de plus de deux tiers la mortalité infantile et maternelle.

« Nous sommes heureuses d'avoir la possibilité de participer au prochain Sommet SMNE à Toronto, » affirme Joanna Nemrava, présidente de l'ACSF et sage-femme pratiquant en Colombie-Britannique. « Pour que chaque femme ait accès à la prestation de soins de santé professionnels pour elle et son nouveau-né, le rapport *La pratique sage-femme dans le monde* 2011 de l'UNFPA estime qu'il faudrait un afflux supplémentaire de 350 000 sages-femmes. Le financement direct afin d'accroître les soins de santé maternels, y compris les soins procurés par les sages-femmes, doit être une priorité de ce sommet. »

Par ailleurs, à l'occasion de la Journée internationale de la sage-femme, les députées Lois Brown et Peggy Nash ont offert cette année des déclarations de soutien à la pratique sage-femme. Ce soutien multipartite attire l'attention sur le fait que, à titre de prestataires de soins de santé primaires, les sages-femmes font partie intégrante de la solution à la crise des soins de santé, au Canada comme ailleurs dans le monde. Actuellement, plusieurs régions du Canada, y compris l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador et le Yukon, n'offrent aucun accès à la pratique sage-femme pour les femmes et leurs familles. De concert avec plusieurs députés, l'ACSF et NACM œuvrent également à faire désigner le 5 mai « Journée nationale de la sage-femme au Canada », une reconnaissance symbolique qui contribuerait à faire accroître l'accès à la pratique sage-femme pour toutes les femmes et leurs familles.

« Au Canada, les femmes vivant en milieu rural ou en régions éloignées, et tout particulièrement les femmes autochtones, ne bénéficient que d'un accès limité aux soins maternels au sein de leurs propres communautés, lorsqu'ils ne sont pas carrément inexistantes. Nous savons que les sages-femmes peuvent aider à ramener les naissances à proximité des collectivités, » explique Kerry Bebee, coprésidente de la NACM et sage-femme pratiquant en Ontario. « Les répercussions des problèmes de santé maternelle et infantile au sein des communautés autochtones sont nettement pires que dans le reste du Canada. En mettant l'accent sur des soins continus et communautaires, la pratique sage-femme est l'élément crucial

qui contribue à améliorer ces répercussions et à sauver la vie des mères et des nouveau-nés. Les sages-femmes autochtones travaillant au sein des communautés autochtones permettent de diminuer efficacement l'écart existant entre mères autochtones et mères non-autochtones en matière de santé. »

Quelques faits importants :

- Les sages-femmes offrent des **soins de première ligne et font partie intégrante du système de santé** de la plupart des provinces et territoires. Elles font des suivis complets de maternité, ce qui inclut le suivi prénatal, l'accouchement, et le suivi postnatal de la mère et du nouveau-né. Les données probantes démontrent que les sages-femmes contribuent à la réduction de la mortalité maternelle et infantile. Cependant, seules 2 % à 5 % des femmes canadiennes ont accès aux services de sage-femme.
- **Les femmes enceintes issues de zones éloignées doivent quitter leur communauté plusieurs semaines avant l'accouchement.** Cette séparation crée une brisure dans leur réseau social à un moment important de leur vie, au détriment de leur santé, de celle de leurs enfants, de leurs familles et de leurs communautés. **Les services de sage-femme sont une solution à faible coût** et peuvent être instaurés aisément dans les régions rurales et éloignées, permettant ainsi au processus de la naissance d'avoir lieu près des communautés.

À propos de la pratique sage-femme au Canada

Il y a 1300 sages-femmes qui pratiquent au Canada. L'Association canadienne des sages-femmes (ACSF) est l'organisation nationale qui représente les sages-femmes et la profession sage-femme au Canada. La mission de l'ACSF consiste à ouvrir la voie et à assurer un soutien à la profession sage-femme en tant que profession réglementée, financée par l'État, qui joue un rôle vital au sein du système de soins de maternité primaires dans l'ensemble des provinces et des territoires.

The National Aboriginal Council of Midwives (NACM) exists to promote excellence in reproductive health care for Inuit, First Nations, and Métis women. NACM advocates for the restoration of midwifery education, the provision of midwifery services, and choice of birthplace for all Aboriginal communities consistent with the U.N. Declaration on the Rights of Indigenous Peoples. (disponible en anglais seulement)

Pour plus d'informations sur NACM, visitez notre site Web : www.aboriginalmidwives.ca

Pour plus d'informations sur l'ACSF, visitez notre site Web : www.canadianmidwives.org.

Information :

Tonia Occhionero
Directrice générale
Association canadienne des sages-femmes
director@canadianmidwives.org
514-807-3668